

DEFINITION ET CONNAISSANCE DU SUJET

Quel est votre sujet ?

Répondez à des questions du type : **Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? Comment ?** Déterminez les limites de votre sujet (limites géographiques, temporelles,...).

Définissez ainsi les mots-clés que vous allez utiliser afin de trouver des documents.

Utilisez un **dictionnaire** pour connaître les définitions exactes de vos mots-clés, mais également pour trouver d'autres mots-clés grâce aux synonymes proposés.

Exemple de dictionnaire en ligne :
www.larousse.fr/dictionnaires

Faites également votre recherche en anglais pour trouver plus de résultats ! Exemple de traducteur en ligne :
www.wordreference.com

Faites un tour dans une encyclopédie afin d'avoir une idée générale de votre sujet. Si Wikipédia peut être un point de départ, nous vous conseillons également de consulter des dictionnaires spécialisés et des collections encyclopédiques (par exemple Que sais-je ?).

Pensez à consulter la bibliographie à la fin de l'article ou ouvrages pour avoir des références d'ouvrages, d'articles, de sites web...

TROUVER...DES DOCUMENTS

Rendez-vous dans le **catalogue en ligne de la bibliothèque** disponible sur le site <http://scd.univ-fcomte.fr>. Plusieurs choix s'offrent à vous : recherche simple ou avancée ; à la bibliothèque de Montbéliard ou dans toutes les bibliothèques universitaires de Franche-Comté,...

Les opérateurs booléens :

ET : pour rechercher simultanément plusieurs termes. *Ex : biologie ET cellulaire*

OU : pour rechercher soit le premier terme, soit le second, soit les deux à la fois. *Ex : cellulaire OU moléculaire*

SAUF : pour rechercher un terme mais pas un autre. *Ex : biologie SAUF moléculaire*

Utilisez les parenthèses pour combiner plusieurs opérateurs. *Ex : biologie ET (cellulaire OU moléculaire)*

Vous pouvez rechercher des documents par titre, par auteur, mais également par mots-clés. Dans la recherche avancée vous pouvez également mettre des limites de dates (pour ne trouver que des documents de moins de 2 ans par exemple).

Le Prêt Entre Sites : Késako ? Le document qui vous intéresse n'est pas à Montbéliard mais dans une autre bibliothèque universitaire de Franche-Comté ? Demandez-le en P.E.S ! Le document vous sera envoyé à Montbéliard ! Un service entièrement gratuit !

TROUVER...DES ARTICLES

Si vous avez une référence précise d'un article, vous pouvez consulter la **Base revues** du SCD et faire une recherche au nom de la revue afin de savoir si une des bibliothèques du réseau y est abonnée. Cette base vous permettra également de savoir si nous possédons la version électronique de la revue.

Par défaut la recherche se fait dans toutes les BU, mais il est possible de sélectionner la BU dans laquelle vous souhaitez faire la recherche.

La recherche peut se faire de 4 façons :

- Recherche par B.U. ;
- Recherche par ordre alphabétique du titre de la revue ;
- Recherche d'une revue par son titre ;
- Recherche des revues disponibles par discipline.

Si vous n'avez pas de référence précise mais souhaitez trouver des articles sur le sujet, rendez vous sur la base **Europresse** (accessible gratuitement depuis le site du SCD).

Cette base vous donne accès à de nombreux titres de presse française, internationale et spécialisée. Vous aurez accès au texte dans son intégralité.

Avec Europresse, vous pouvez également choisir de lire (en format pdf) un journal/magazine en intégralité tel qu'il a été publié en version papier.

RECHERCHER DANS DES BASES DE DONNEES

Le SCD est abonné à de nombreuses bases de données spécialisées. Nous vous conseillons de vous rendre sur la page « **Documentation en ligne** » du site du SCD afin de les connaître.

Vous trouverez par exemple :

-En Sciences humaines et sociales : **la base CAIRN**. Portail de plus de 400 revues en SHS dans les disciplines suivantes : Arts, Droit, Economie, Gestion, Histoire-Géographie, Info-Com, Lettres et linguistique, Philosophie, Psychologie, Santé publique, Sciences de l'éducation, Sciences politiques, Sociologie et société, Sport et société.

Possibilité de faire une recherche simple ou avancée et d'accéder par discipline ou par revue.

-En Sciences : **la base ScienceDirect**.

Cette plateforme vous donne accès à plus de 2500 périodiques en Sciences et technologies (Economie, Chimie, Informatique, Médecine, Physique, Psychologie, Sciences environnementales,...)

En Sciences : pensez à faire votre recherche en anglais pour plus de résultats !

-En Economie/Management/Droit : **la base SpringerLink**. Accédez au texte intégral de plus de 1200 revues en économie, mathématiques, management, sciences sociales et juridiques.

RECHERCHER DANS DES MOTEURS SCIENTIFIQUES

Avant de vous lancer dans un moteur de recherche généraliste (type Google, Bing,...), nous vous conseillons d'abord d'utiliser des moteurs de recherche scientifiques.

En effet, les moteurs généralistes vont souvent générer beaucoup de bruit (voir *glossaire*) et vous risquez de vous perdre sur des sites web qui ne vous intéressent pas forcément.

Exemple de 2 moteurs scientifiques :

Sur le même principe que Google, il existe un moteur de recherche intitulé **Google Scholar** : <http://scholar.google.fr/>. Ce moteur ne recherche que des références scientifiques ou des ebooks. Il couvre un grand nombre de domaines et de sources (articles revus par des comités de lecture, thèses, livres, résumés analytiques,...) produits par des éditeurs scientifiques, des sociétés savantes, des universités, des organismes de recherche,...

Vous avez également la possibilité d'utiliser le moteur **Isidore** : <http://www.rechercheisidore.fr/>, surtout pour les recherches en Sciences Humaines et Sociales. Cette plateforme privilégie l'accès aux données en libre accès produites par des organismes de recherche et de l'enseignement supérieur.

RECHERCHER SUR INTERNET

Pour trouver un site internet fiable et validé (appelé aussi signet) vous pouvez consulter :

- La base des signets de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) : <http://signets.bnf.fr/>
- La base des signets des bibliothèques universitaires de France CERIMES : <http://www.signets-universites.fr/>

Pour les sites trouvés par des moteurs de recherche généralistes type Google, pensez à réfléchir à leur fiabilité avant de les utiliser dans vos recherches !

Comment évaluer la fiabilité d'un site internet ?
QUI ? : qui est l'auteur du site ? est-ce un spécialiste ? s'exprime-t-il en son nom ? au nom d'une institution ?...
QUOI ? : quelle est la nature du site ? commercial ? institutionnel ? pointe-il vers des sites fiables ? des sites fiables pointent-ils vers lui ? le niveau est-il adapté (= de niveau universitaire) ?...
OU ? : d'où provient le site ? S'agit-il d'un site français ? européen ? autre ? le site concerne un pays en particulier ?...
QUAND ? : de quelle période s'agit-il ? cela correspond-il à mes besoins ? quelle est la date du site ? le site nécessite-t-il une actualisation ?...
POURQUOI ? : quels sont les objectifs ? quel est le but du site ? quel est le public visé ?...
COMMENT ? : comment se présente le site ? est-il rédigé clairement ? bien structuré ? indique-t-il ses sources ? ...

<http://referenesbibliographiques.insa-lyon.fr>
(consulté le 28.03.2012)

CITER DES REFERENCES

Un point sur le droit d'auteur :

Si vous ne citez pas l'auteur dont vous reprenez les propos, **il s'agit de plagiat**. En droit, le plagiat prend l'appellation de contrefaçon. Le délit de contrefaçon en France est puni de 3 ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amende. C'est pourquoi il faudra que votre travail contienne une bibliographie. Une **bibliographie** ne sert pas uniquement à respecter le droit d'auteur, cela montre également la qualité de votre travail !

Il existe une norme à respecter pour la rédaction de votre bibliographie. Rendez-vous sur : <http://referenesbibliographiques.insa-lyon.fr/>

Exemples :

Pour citer un ouvrage :

AUTEUR. Titre de l'ouvrage. Tomaison. Édition. Lieu d'édition : Éditeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la Collection, n° de la collection)
Ex : BACH, Jean-François. Immunologie. Paris : Flammarion, 1989, 378 p. (De la biologie à la clinique)

Pour citer un site internet :

AUTEUR. (ou ORGANISME). Titre de la page d'accueil [en ligne]. Disponible sur : <url>. (date de consultation).
Ex : NADJI F., BOUDIA D. Guide de rédaction des références bibliographiques [en ligne]. Villeurbanne : Doc'INSA, 2011. Disponible sur :

TROUVER DU CONTENU LIBRE DE DROIT

Les Creative Commons :

Les Creative Commons ont pour but de faciliter la diffusion des créations et des connaissances. Il y aurait actuellement près d'un milliard de ressources en licence CC : des textes, des photos, de la musique, ...

Pour trouver du contenu en Creative Commons : <http://search.creativecommons.org/?lang=fr>

Creative Commons est une organisation internationale à but non lucratif qui propose **6 licences** prédéfinies.

De la plus « libre » à la plus « restrictive » :



BY = obligation de citer l'auteur de l'œuvre.
ND = ne pas modifier l'œuvre originale.
SA = obligation de re-partager l'œuvre dans les mêmes conditions (sous Creative Commons).

NC = interdiction de faire une utilisation commerciale de l'œuvre.

GLOSSAIRE

Bases de données : ensemble de données organisées de manière à permettre la recherche de documents au moyen d'une interface. On peut y trouver des textes complets d'articles ou d'ouvrages, des références bibliographiques, des dates, des images, etc.

Bibliographie : liste de références (ouvrages, articles, sites web,...) données à la fin d'un livre, d'un article ou d'un travail universitaire.

Bruit : On parle de bruit lorsqu'une recherche documentaire donne un grand nombre de réponses peu pertinentes. C'est le contraire du silence.

B.U. : Une bibliothèque universitaire est une bibliothèque dépendant d'une université. La B.U. Montbéliard dépend de l'université de Franche-Comté.

Catalogue : Un catalogue de bibliothèque est la liste descriptive des documents que possède cette bibliothèque : livres, périodiques, CD-Rom, Dvd,...

Moteurs scientifiques : Ce sont des moteurs de recherche spécialisés voués à ne chercher des informations que sur une certaine partie du Web.

S.C.D. : Le Service Commun de Documentation regroupe les différentes bibliothèques d'une université. La B.U. de Montbéliard fait donc partie du SCD de l'université de Franche-Comté.

Silence : Le silence en recherche documentaire c'est quand le système interrogé ne donne aucun résultat alors qu'il existe des documents pertinents.

Tomaison : Numéro du tome d'un ouvrage.